



Sorties pédagogiques

Dans le cadre des cours théoriques, pratiques et des besoins pédagogiques (prises de vue, vidéo, croquis, etc..) les élèves en formation sortent à plusieurs occasions de la classe accompagné-e-s de leur enseignant-e ou non (cf calendrier communiqué à la rentrée et/ou éventuelles notifications en cours d'année).

Cette charte signée fait office de contrat entre l'élève et l'école pour l'année scolaire.

A compléter par l'élève et à retourner à votre responsable de classe.

Nom et prénom de l'élève :

Classe:

Je m'engage à respecter les consignes données par les enseignants, à me comporter de manière irréprochable et à ne pas porter atteinte à quelque personne ou bien matériel.

J'ai pris note qu'il est interdit :

- de consommer, de faire le transport ou le commerce de toute substance dont l'usage est illicite,
- de détenir et/ou consommer du cannabis légal,
- de détenir et/ou de consommer de l'alcool,
- de fumer dans les lieux publics fermés,
- de me déplacer avec un véhicule privé

Dans les musées et autres lieux d'exposition, j'ai l'obligation de n'utiliser que des crayons (en aucun cas des stylos à billes, des feutres ou autre matériel d'écriture).

En cas de désobéissance aux instructions, j'aurai à assumer la responsabilité de mes actes et de mon comportement ainsi que les sanctions prises ultérieurement par la direction, respectivement le Directeur de l'établissement.

Date

Signature de l'élève

Signature du représentant légal